



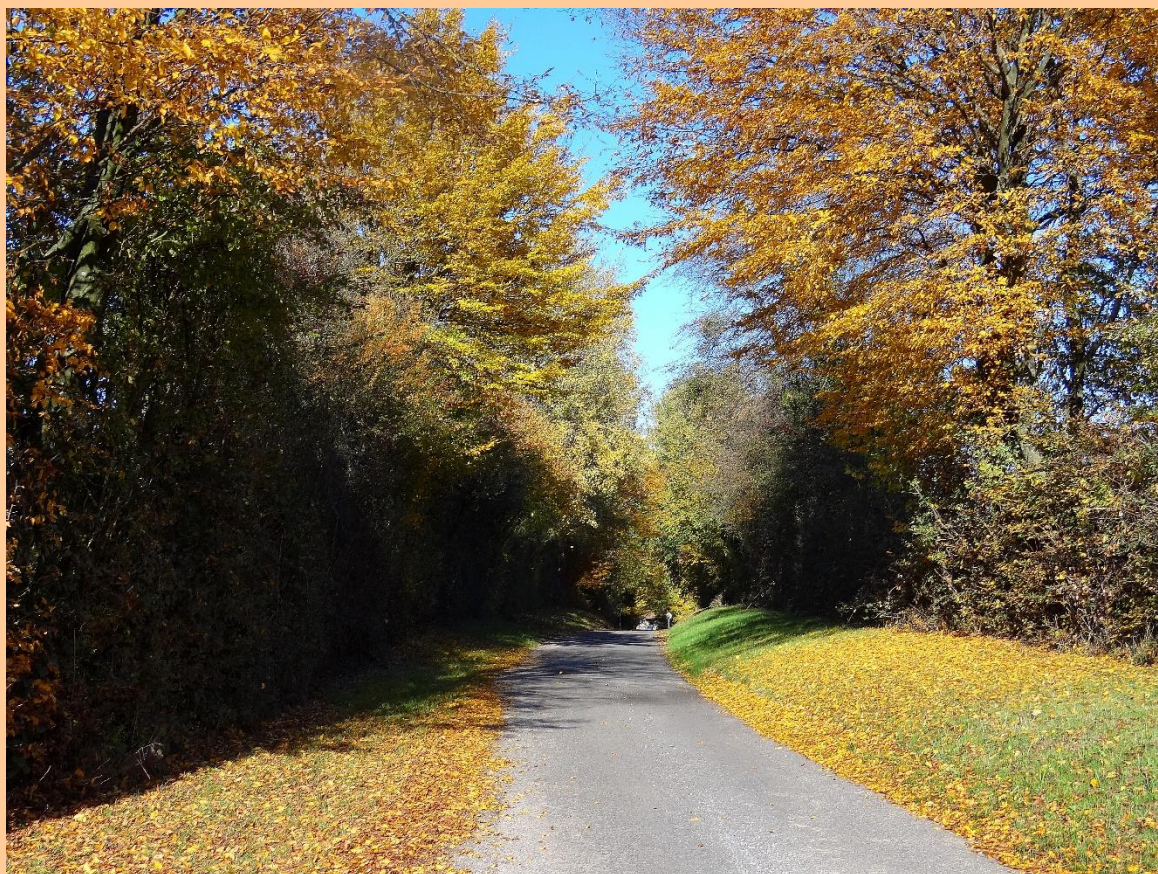
Octobre 2021 N° 59

SALANS

INFOS

La cérémonie du 11 novembre 2021 se déroulera
à Salans avec les communes
de Courtefontaine et Fraisans
rassemblement à 10 h devant le monument

Paysage d'automne à Salans



www.salans-jura.fr

Vive l'automne !

Planter une haie, des arbustes, des arbres, ... C'est Super ... Oui, mais !!!

Comme nous le montre la photo de couverture, la végétation revêt ses couleurs d'automne et nous rappelle le plaisir d'habiter en milieu rural... mais cette végétation peut aussi parfois engendrer des nuisances ... voire des conflits.

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, ou de la voirie, il y a des distances à respecter.

En l'absence de dispositions locales, comme c'est le cas à Salans, la règle générale est que l'on doit :

- Planter un arbuste ou une haie à au moins 50 centimètres de la limite de sa propriété si la plantation est haute de 2 mètres maximum.
- Ou planter à au moins 2 mètres de la limite si la plantation dépasse 2 mètres de haut.

Certaines haies débordent largement sur la voirie et ne permettent pas un entretien aisé des accotements ... l'agent communal est souvent contraint de tailler quelques haies avec l'épareuse ... ce qui n'est pas normal.

Parfois même, certains habitants se laissent déborder par leurs plantations qui nécessiteraient un élagage important et coûteux... alors que faire ?

Certains d'entre vous recevront prochainement un courrier leur demandant de tailler leur haie rapidement.

A savoir : faire appel à des professionnels pour ces travaux de jardinage donne droit au **crédit d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile**.



Travaux sur la commune

L'équipe municipale a engagé sa réflexion sur différents types de travaux ... réfection de voiries, rénovation technique de la salle des fêtes, panneaux solaires sur la toiture des bâtiments, effacement de réseaux sur le bas du village, trottoirs rue du Champ rond, ... L'année 2022 verra la réalisation de certains de ces projets.

Le Pont

Là aussi, il faudra encore un peu de patience, mais le dossier entre dans sa phase opérationnelle, et les travaux devraient démarrer en 2022.

Chacun d'entre nous devra anticiper un peu sur ses déplacements, car le pont risque d'être fermé à la circulation pendant plus de 6 mois... Mais nous aurons la satisfaction d'avoir un pont rénové sur lequel sera adossée une passerelle piétons.



Marchés de producteurs

La 3^{ème} saison se termine et aura une nouvelle fois enregistré une belle fréquentation. Ce rendez-vous convivial reste prisé des Salanois, et nul doute que le Comité des fêtes, préparera la 4^{ème} saison avec enthousiasme.

Si des bénévoles souhaitent rejoindre le Comité des fêtes pour organiser différentes manifestations sur le village ... ils seront les bienvenus.

Contacts : Carine Camburet
Régine Coincenot



Rappel communication

Les personnes qui possèdent une adresse « mail » peuvent recevoir directement et personnellement toutes les informations de la commune.

Pour ce faire il suffit d'envoyer vos coordonnées à :

mairiedesalans39@gmail.com ou Guillemin.Annie@wanadoo.fr

Droits de l'Arbre

La commune a procédé au printemps à l'abattage de quelques arbres qui menaçaient péril ou généraient des dégradations de voirie ou posaient des problèmes de sécurité routière (gêne visuelle)... Bien entendu nous replanterons à l'automne sur des secteurs plus propices.... Nous ne souhaitons pas dégarnir la couverture végétale de la commune... Préserver les corridors écologiques sur la commune est un enjeu important

Affouage : Inscription pour l'affouage 2022

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 novembre 2021 .

Rappel : pour bénéficier d'un affouage, les demandeurs doivent se chauffer au bois.

Lors de votre inscription, vous devrez vous munir :
d'une attestation d'assurance en responsabilité civile
D'un chèque de 15.00 euros au nom du trésor Public
Signer le règlement.

Le tout est à déposer à la mairie



Informations pratiques



Le Souvenir Français : Devenir porte-drapeaux

A nous le souvenir

A eux l'immortalité

Le Souvenir Français, association gardienne de la mémoire française depuis 1887, souhaite transmettre sa mission aux générations futures et accueillir de jeunes porte-drapeaux, âgés de 10 à 18 ans.

Devenir porte-drapeaux c'est apprendre les valeurs de nos trois couleurs et tirer des leçons de ce que représente le sacrifice de ces morts pour la France.

Pour tous renseignements s'adresser à Isabelle SMAGGHE 06.70.97.64.67
Présidente du comité de Dampierre

Directeur de la publication : Philippe SMAGGHE
Rédaction : Annie GUILLEMIN